

Département de MAINE ET LOIRE
Arrondissement de Saumur
Commune de LA BREILLE LES PINS

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal du 05/04/2022

Convocation du 29/03/2022

Nombre de conseillers en service : 13

Conseillers présents : 11

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, 11/04/2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois d'avril à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Madame Armelle PONCET, Maire,

Président : Armelle PONCET

Secrétaire de séance : Marie-Claire VIRIEUX

Présents : Armelle PONCET, Marie-Claire VIRIEUX, Philippe VARIN, Frédéric BRUERE, Vincenzo AGRELO, Anne MAYER, Dominique GIRARD, Yvonne FREMONT, Olivier CHARRIER, Isabelle JOREAU et Dominique GIRARD.

Absents : Mireille FOURMOND et Christophe GIGNON

Bon pour pouvoir : Néant

DCM 2022-23 ECOLE DE LA BREILLE-LES-PINS - DEVIS PROJET PRESTATION MUSICALE

Madame le Maire présente le devis prestation musicale de l'école de La Breille-Les-Pins sachant que l'APE participera au financement et que la directrice sollicite une aide de la commune à hauteur de 50%.

Ce projet consiste en une prestation musicale fin juin ou début juillet pour un montant de 500,00 € TTC (cinq cent euros).

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE à l'unanimité des membres présents de participer au projet « prestation musicale » de La Breille-Les-Pins à hauteur de 250 €.

Pour copie certifiée conforme,
LA BREILLE LES PINS,
Le 11/04/2022
Le Maire,
Armelle PONCET



Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission
en Sous-préfecture de Saumur,
Le 11/04/2022
Et de la publication le 11/04/2022